

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE  
VILLE DE COMMERCY**

**PROCÈS VERBAL  
SÉANCE DU LUNDI 18 DECEMBRE 2023  
TS/NC**

**Objet : Bilan 2023 des acquisitions et cessions  
N° : DCM2023/155**

**PUBLIÉE LE : 26/12/23**

L'an deux mille vingt trois, le **lundi dix-huit décembre à 19 heures 30.**

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jérôme LEFÈVRE, Maire. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 11 décembre 2023.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Jean-Philippe VAUTRIN, Martine MARCHAND, Élise THIRIOT, Patrick BARREY, Angélique GÉNART, Gérald CAHU

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Benoît REYRE, Sandrine KIEFER, Olivier LEMOINE, Annette DABIT, Florent CARÉ, Nelly LOMBARD, Claude LAURENT, Suzel RICHARD, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Gérard LANDO, Olivier GUCKERT, Jean-Benoît JANNOT, Céline ÉTIENNE.

**ONT DONNÉ PROCURATION :**

Laetitia SACCHIERO qui donne pouvoir à Angélique GÉNART

Philippe ROCHAT qui donne pouvoir à Claude LAURENT

Laila AHADDAR qui donne pouvoir à Florent CARÉ

Martine JONVILLE qui donne pouvoir à Nelly LOMBARD

Liliane BOUROTTE qui donne pouvoir à Olivier LEMOINE

Carole DELAMARCHE qui donne pouvoir à Olivier GUCKERT

**ÉTAIENT EXCUSÉS :**

Monsieur Edmond GUILLERY et Madame Jessica LEROY

**Conseillers en exercice : Présents : 21 - Absents : 2 – Pouvoirs : 6 - Votants : 27**

**Monsieur Patrick BARREY est désigné secrétaire de séance.**

*Vu l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Considérant que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal,*

*Considérant que ce bilan doit être annexé au compte administratif de la Commune,*

*Considérant que l'état des acquisitions immobilières intervenues sur l'exercice 2023, en cela avec une signature de l'acte d'acquisition en 2023 tel ci-après rapporté :*

Désignation	Localisation	Surface	Identité du vendeur	Régime juridique	Objet de la cessions	Montant (HT)
AB 366	9 rue d'Alsace	88 ca	GEORGES Didier	Acquisition classique	Immeuble (ORI)	10 000,00€
AB 260 et AB 261	2-4 rue des Colins	60 ca	Diocèse de Verdun	Acquisition classique	Immeuble (ORI)	26 000,00€

Considérant que l'état des cessions immobilières intervenues sur l'exercice 2023, en cela avec une signature de l'acte de cession en 2023 tel ci-après rapporté :

Désignation	Localisation	Surface	Identité du cessionnaire	Régime juridique	Objet de la cessions	Montant (HT)
AH 639, AH 641, AH 644	1 Impasse des Jardins	07a 47ca	EL MIFTAH	Cession classique	Parcelle	33 615,00€

Il est proposé au Conseil municipal de **PRENDRE ACTE** de ce bilan.

Le Conseil municipal **PREND ACTE** de cette présentation.

Le Maire  
Jérôme LEFEVRE

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

**La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification**